

avril 2011

No.343

RTU-SER *Infolettre*

• LE DIRECTEUR-GÉNÉRAL PREND SA RETRAITE

LE DIRECTEUR-GÉNÉRAL PREND SA RETRAITE

J'aimerais féliciter M. Lessard pour son départ à la retraite et lui souhaiter santé et bonheur pour les prochaines années! Nous avons souligné ses accomplissements à une réception à l'école Access le 1^{er} avril dernier, Louise Beaupré et son équipe avaient bien travaillé!

• RASSEMBLEMENT DU 14 MAI

RASSEMBLEMENT DU 14 MAI

Le samedi 14 mai, il y aura un rassemblement devant l'Assemblée nationale à Québec, pour appuyer nos demandes en ressources supplémentaires pour les élèves qui ont des besoins particuliers, ainsi que pour limiter le nombre de ces élèves par classe. Nous avons réservé un autocar qui partira de l'école secondaire Heritage à 8 h 30 et y reviendra vers 18 heures. Les participants seront de tous les secteurs (enseignants, personnel de soutien, parents, amis et membres des familles, même les directeurs des commissions scolaires et les administrateurs sont invités). C'est quelque chose qui nous touche tous!!! Comme les places sont limitées, veuillez confirmer votre présence (premier arrivé, premier servi), au 450-465-2523 ou par courriel au rtu-ser@rtu-ser.ca. Il y aura de la nourriture et des surprises de l'APEQ.

• BULLETINS POUR LE MELS

BULLETINS POUR LE MELS

Vous recevrez cette semaine une simulation de bulletin de l'APEQ pour évaluer le MELS. J'aimerais que chacun de vous évalue le MELS sur sa performance dans le domaine de l'intégration; sur les taux de réussite sans imposer d'objectif; sur la question de savoir si les changements apportés aux évaluations ont allégé la tâche des enseignants. Remettez votre bulletin à votre délégué, qu'il puisse les remettre au SER. **Le 26 avril sera le jour du bulletin!!!!** On remettra au MELS un bulletin géant détaillant les évaluations faites par nos membres.

• ALLOCATION POUR LES BESOINS PARTICULIERS

ALLOCATION POUR LES BESOINS PARTICULIERS 2011-2012

Au cours des dernières semaines, j'ai rencontré Gail Sommerville, Valerie Bergeron et nos équipes-écoles afin d'examiner les besoins pour l'an prochain. Vous le savez, ce n'est qu'un début, et nous répartirons les allocations pour répondre au plus grand nombre de besoins possible.

• FINANCEMENT DU C. DE P.

FINANCEMENT DU C. DE P.

Et bien on y est arrivé!!!! Pour la toute première fois, nous avons épuisé les fonds du C de P.!!!! Nous nous pencherons sur le fonds de l'an prochain pour voir s'il faut ou si nous souhaitons y apporter quelques ajustements. Je vous tiendrai au courant.

• EXAMENS DE FIN DE CYCLE OBLIGATOIRES

EXAMENS DE FIN DE CYCLE OBLIGATOIRES

Nous y revoilà! Quand l'enseignement cède le pas aux examens! Il y a de bonnes nouvelles: il n'y aura pas d'examen pour la 2^e année du 1^{er} cycle (2^e année), cette année. Nous avons essayé d'éliminer les examens du 2^e cycle, mais la commission scolaire n'a pas bronché. On nous a dit que tous les autres examens seraient plus courts que par les années passées; vous m'en donnerez des nouvelles!!!!

• ENSEIGNANTS EXCÉDENTAIRE

ENSEIGNANTS EXCÉDENTAIRES

La réorganisation annuelle commence! La commission scolaire déterminera le nombre d'enseignants excédentaires, s'il y a lieu.

DATES IMPORTANTES - Le 30 avril - l'administration de l'école détermine ses besoins en personnel enseignant; s'il y a des enseignants en excédent, elle tente de les réassigner à l'intérieur de l'école, selon l'ancienneté, le champ d'enseignement et le sous champ. Puis, les enseignants restants sont avisés par écrit qu'ils seront sujets à un transfert obligatoire vers une autre école. Dans chaque école, la commission scolaire affiche la liste des postes vacants dans ses autres écoles. Au cours des cinq jours ouvrables subséquents, les enseignants excédentaires informent leur direction, par écrit toujours, de leur choix parmi la liste, en remplissant le formulaire Schedule/Horaire F (5-21.16a), disponible dans toutes les écoles. Cependant, ne pas se sentir obligée de la position sur la liste parce que d'autres postes peuvent être ouverts par mutation volontaire. C'est aussi le temps pour les enseignants cherchant à appliquer pour une mutation volontaire.

Le 18 mai - la commission scolaire assigne les enseignants excédentaires aux postes disponibles, selon l'ancienneté et le champ d'enseignement.

Le 1^{er} juin - la commission scolaire avise par écrit les enseignants qui ont été transférés.

• LISTES D'ANCIENNETÉ

LISTES D'ANCIENNETÉ

Les listes d'ancienneté mises à jour ont été envoyées aux écoles au début mars et devraient être affichées dans le salon du personnel; si ce n'est pas le cas, informez votre délégué. On peut aussi les consulter sur notre site www.rtu-ser.ca (demandez le mot de passe à votre délégué) ou téléphonez-nous au 450-465-2523.

• CONSEILS DES ENSEIGNANTS

CONSEIL DES ENSEIGNANTS

Comment fonctionne votre comité? Voici quelques informations pratiques :

- Le Conseil se réunit au moins une fois par mois
- L'ordre du jour est préparé par le responsable après consultation de la direction d'école et doit être remis aux membres du personnel concerné au moins 24 heures avant la rencontre
- Nous recommandons aux enseignants membres d'un conseil d'école de se rencontrer avant la réunion pour discuter de l'ordre du jour
- N'ajoutez pas de nouveaux points à l'ordre du jour pendant la réunion
- Prévoyez une autre réunion pour discuter des nouvelles questions soulevées
- N'hésitez pas à inviter des gens qui peuvent fournir des informations pouvant vous aider dans votre prise de décision
- Le procès-verbal devra être distribué à tout le personnel enseignant, et une copie sera envoyée à la commission scolaire et au bureau du syndicat
- Comme aucun changement dans les politiques de l'école ne peut être fait sans consultation préalable, le conseil d'école doit se rencontrer chaque fois que des changements sont proposés
- Une réunion du personnel n'est pas une consultation! Il faut tenir une réunion du conseil d'école
- La consultation doit avoir lieu au moins sept jours avant tout changement de politique.

• RAPPEL

RAPPEL

N'oubliez pas d'envoyer vos procès-verbaux du conseil d'administration et du comité sur les besoins particuliers!!! Par ailleurs, vous devriez essayer de jeter un coup d'œil au site internet chaque jour car il y a très souvent des mises à jour!!!

L'APEQ aussi a une nouvelle apparence et ils sont aussi sur Facebook!!
www.qpat-apeq.qc.ca

Steven Le Sueur

Président

Syndicat des enseignantes et enseignants de Riverside

